

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Mohamed Ridouane Chahid, *Président du Conseil communal*, ;
Alessandro Zappala, *Bourgmestre* ;
David Cordonnier, Véronique Levieux, Habibe Duraki, Philippe Michotte, Ali Ince, Jean-Luc Muleo, *Echevin(e)s* ;
Marc Bondu, Pascal Freson, Hicham Talhi, Véronique Mbombo Tshidimba, Firyan Kaplan, Elsie Bouttelgier , Sébastien Lepoivre, Nordine El Farouri, Ibrahim Yücelbas, Tina Martens, Mathieu Vervoort, William Beayou, Céline Martens, Sufian El Moussaoui , Kelly Itela, Hamza Yesilördek, Christine Jacquart, Rania Demesmaeker, Liridon Demiri, Christophe Gelin, Aïssatou Camara, Emir-Can Demir, Michel Geirnaert, Thaïssa Van Durme-Buyse, *Conseillers communaux* ;
Dirk Borremans, *Secrétaire communal*.

Excusés

Ingrid Haelvoet, *Echevin(e)* ;
Alexandre Larmoyer, Elisa Bruno, *Conseillers communaux*.

Séance du 15.10.25

#Objet : Question orale inscrite à l'ordre du jour suite à la demande écrite du 11 octobre 2025 de Monsieur Hicham Talhi, Conseiller communal. - Déclarations trompeuse sur la prétendue "nouvelle crèche" rue Plaine d'Aviation. #

Séance publique

SECRETARIAT COMMUNAL

Monsieur le Bourgmestre,

Lors de votre récente interview à la RTBF, vous avez accusé l'opposition communale de mentir lorsque les journalistes vous ont rappelé qu'aucun nouveau projet de crèche n'avait été initié sous votre législature. Vous avez ensuite affirmé textuellement : « On a créé une nouvelle crèche », en parlant de celle de la rue Plaine d'Aviation.

Or, ces propos sont objectivement faux.

Les documents de la Commission communautaire française (Cocof), datés du 3 avril 2024, indiquent clairement qu'il s'agit d'un déménagement de la crèche existante "Eaux Vives", et non d'une création. De plus, cette crèche a été inaugurée le 26 septembre 2024 par l'ancien Bourgmestre et son Collège, soit avant votre prestation de serment du 29 novembre 2024 et avant l'installation de votre Collège le 1er décembre 2024.

En d'autres termes, vous revendiquez comme une réalisation propre un projet entièrement conçu, financé et inauguré sous la précédente majorité.

Et pire encore : vous dénigrez publiquement celles et ceux qui rappellent simplement la vérité des faits.

Dès lors, je vous pose les questions suivantes :

1. Pouvez-vous confirmer, en toute transparence, que la crèche "Eaux Vives" rue Plaine d'Aviation est une création nouvelle, et non le déménagement d'une structure existante, financé et inauguré avant votre entrée en fonction ?
2. Sur quelle base factuelle et administrative avez-vous pu justifier vos propos affirmant que « vous avez créé une nouvelle crèche » ?
3. Pensez-vous qu'un Bourgmestre puisse publiquement accuser des élus communaux de "mentir" quand ce sont ses propres affirmations qui s'avèrent contraires aux documents administratifs ?

4. Allez-vous retirer publiquement ces propos et présenter des excuses à l'opposition et aux Everois pour cette manipulation politique manifeste ?

Monsieur le Bourgmestre, je vous remercie d'avance pour vos réponses.

1 annexe

2025.10.11 - H. Talhi - Question d'actualité.pdf

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Dirk Borremans

Le Président du Conseil communal,
(s) Mohamed Ridouane Chahid

POUR EXTRAIT CONFORME
Evere, le 16 octobre 2025

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Dirk Borremans

Alessandro Zappala